



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **19 mars 2012**

Délibération n° 2012-2826

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Pôle de compétitivité Imaginove - Attribution d'une subvention pour l'animation et le développement de l'association Imaginove pour son programme d'actions 2012**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation**

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 9 mars 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 20 mars 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Passi (pouvoir à M. Jacquet), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Coulon (pouvoir à M. Corazzol), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Ariagno), MM. Huguet (pouvoir à M. Havard), Lambert (pouvoir à M. Nissanian), Mmes Laval (pouvoir à M. Barret), Palleja, Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. David G.).

Absents non excusés : M. Barge, Mme Bocquet, M. Dumas, Mme Perrin-Gilbert, M. Turcas.

Séance publique du 19 mars 2012**Délibération n° 2012-2826**

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité Imaginove - Attribution d'une subvention pour l'animation et le développement de l'association Imaginove pour son programme d'actions 2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 29 février 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte

Pôle de compétitivité des filières de l'image en mouvement (jeu vidéo, cinéma audiovisuel, animation et multimédia) créé par Citia, Images Rhône-Alpes et Lyon Game, Imaginove fédère 150 entreprises rhônalpines autour d'un objectif commun : développer les synergies entre les filières de l'image en mouvement en favorisant l'anticipation et en stimulant l'innovation des professionnels. Les filières visées sont celles du jeu vidéo, du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia, implantées sur le territoire de la Région Rhône-Alpes.

L'association Imaginove a pour objet le développement de services pour les entreprises, les établissements de recherche et d'enseignement supérieur spécialisés dans la création, la production et la diffusion de contenus. Elle a pour mission d'être un accélérateur du développement économique de ses adhérents, de projets de recherche et développement, de développement commercial notamment à l'international, de formation et de recrutements, d'innovation au sens large, et d'attractivité du territoire de Rhône-Alpes.

Imaginove s'appuie sur une filière de l'image forte en Rhône-Alpes : 650 entreprises, 23 laboratoires de recherche, 28 formations liées à l'image, ainsi que des événements internationaux de référence tels que le Marché et le Festival du film d'animation d'Annecy, Cartoon Movie, le Serious Game Expo.

Bilan du programme d'actions pour 2011

Conformément à ses missions, l'association Imaginove a soutenu en 2011 de nombreux projets de recherche et de développement. 40 projets ont été labellisés (OSÉO, fonds unique interministériel -FUI-, Agence nationale pour la recherche -ANR-, Serious game). L'association Imaginove a contribué à la définition du projet Living Lab Part-Dieu en participant au groupe projet mené par la Communauté urbaine de Lyon.

De plus, Imaginove accompagne ses adhérents dans leurs démarches commerciales et notamment à l'international. Cet accompagnement s'appuie sur plusieurs outils. Le premier propose un accompagnement individuel de projet à travers les programmes Imaginove commercial (IMC) et international (IMI) : 10 projets d'entreprises ont ainsi été accompagnés (dont 4 lyonnais) sur leur volet commercial, et 10 pour un accompagnement à l'export en 2011. Le deuxième volet concerne l'aide au financement. Imaginove propose un accompagnement des entreprises sur la question des financements (10 entreprises accompagnées en 2011).

Au même titre que l'innovation technologique, la performance commerciale ou l'ouverture à l'international, la gestion des compétences a été, dès la création d'Imaginove, un axe développé pour accompagner la croissance et la performance des entreprises de l'image en Rhône-Alpes. 6 entreprises ont été accompagnées, un plan de formation a été réalisé ainsi qu'un concours pour identifier les talents de demain. La création d'une convention professionnelle (le Talent Day), la présence sur les salons stratégiques pour les filières, et enfin une réflexion autour d'une proposition d'incubateur à projets innovants devraient voir le jour en 2012.

Enfin, l'année 2011 a marqué un tournant au sein d'Imaginove en matière de communication. En effet, cet axe s'est professionnalisé avec la mise en place d'une communication par le biais des réseaux sociaux, d'un site Internet, la présence renforcée sur des salons professionnels incontournables (participation à une vingtaine de salons), la création du premier Global Media Connect et des outils de communication connexes.

Programme d'actions pour 2012

Le pôle Imaginove continuera en 2012 à consolider ses actions selon les axes d'origine tout en veillant à conserver un effort tout particulier à la visibilité internationale du pôle, à poursuivre ses réflexions de stratégie crossmedia et améliorer la qualité de son offre de service.

En 2012, l'association Imaginove vise l'objectif d'accompagner 30 projets de recherche et de développement dont un projet européen et un projet sur les usages, l'organisation de 4 ateliers technologiques et 2 "brainstorming Project Booster".

Parallèlement, Imaginove prévoit une augmentation de 50 % du nombre d'offres d'emploi déposées sur le site Talents, la présence de 200 talents dans le concours Ganuta 2012, 300 participants au Talent Day 2012.

Le programme d'accompagnement commercial et international aux entreprises va être restructuré en 2012, avec la mise en place de l'outil Imaginove commercial.

Par ailleurs, Imaginove poursuivra ses actions de présence sur les salons internationaux majeurs avec l'organisation de missions de prospection sur les territoires clés (Canada, USA, Asie) en collaboration avec d'autres clusters et pôles. Il est prévu une présence sur 23 événements français et internationaux, dont 6 dits "découverte" (ex. : Casual connect), 9 dits "incontournables" (ex. : MIPCOM, Cartoon Movie, etc.) et 8 supplémentaires (dont le WWW2012 de Lyon).

Imaginove a décidé d'être un partenaire actif du congrès WWW2012 (salon du web international), qui sera à Lyon du 16 au 20 avril 2012. Profitant de la présence des acteurs importants français et internationaux du web, Imaginove a prévu de décliner son événement crossmedia, le Global Media Connect, pour l'orienter usage web. Il s'agit d'un appel à projets puis d'une présentation destinés à favoriser l'émergence de projets conçus dès l'origine pour un développement multiplateformes intégrant le web.

Un complément de financement, spécifique pour ce projet, est proposé dans cette délibération en plus de la subvention annuelle de fonctionnement.

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
animation	140 396	Communauté urbaine	175 000
innovation	117 582	Région Rhône-Alpes	952 440
communication	139 442	Etat	230 000
commercial et international	1 403 612	privés	602 916
formation et emploi	209 324	recettes "Serious Game Expo"	50 000
Total	2 010 356	Total	2 010 356

Evaluation et suivi des activités et des résultats du pôle

Le pôle Imaginove mettra en avant dans son rapport d'activité annuel les retombées locales de ses actions et les synergies dégagées avec la stratégie et les projets de développement économique soutenus par la Communauté urbaine. Son activité sera évaluée notamment par des critères quantitatifs et qualitatifs détaillés dans la convention présentée à l'approbation du Conseil.

Modalités de soutien de la Communauté urbaine

Il est proposé que la Communauté urbaine soutienne l'association Imaginove à hauteur de 175 000 € pour l'année 2012. Ce financement est destiné à soutenir les actions d'animation et de promotion locales et internationales du pôle à hauteur de 160 000 €. Un financement complémentaire de 15 000 € est proposé en 2012 pour l'organisation de l'événement "Global media connect".

Le soutien est attribué dans le respect des orientations fixées par la délibération n° 2009-0739 du 11 mai 2009 portant sur la politique de soutien de la Communauté urbaine au déploiement des pôles de compétitivité et en application du contrat de performance intervenu avec le pôle et son avenant n° 1 approuvés par délibérations respectivement les 6 juillet 2009 et 12 décembre 2011.

Le montant de la subvention accordée par la Communauté urbaine s'élevait à 160 000 € en 2011 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 175 000 € au profit de l'association Imaginove dans le cadre de son programme d'actions pour 2012 relatif à l'animation du pôle de compétitivité Imaginove,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Imaginove définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° OP02O1554.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 21 mars 2012.